

Lettre d'information janvier 2019

Chers amis,

Voilà 3 ans que l'équipe dirigeante de l'UFE ALGARVE est aux manettes, 3 ans pendant lesquels nous avons existé, 3 ans de satisfactions et de problèmes qu'il a fallu gérer et surmonter..

Un petit retour sur ces 3 dernières années d'existence de l'UFE ALGARVE. Un peu d'histoire pour vous remémorer ou éclairer les nouveaux membres sur la vie que notre association a eue.

Tout d'abord des constats :

- en 3 ans, nous sommes passés de quelques membres fondateurs à environ 1300 à jour de cotisation fin décembre 2018

- Ce qui fait que nous sommes non seulement la première représentation des 170 représentations de l'UFE au monde, mais aussi la première association qui réunit autant de cotisants expatriés français au monde.

- le résultat financier et la trésorerie sont bons, comme vous pourrez vous en rendre compte lorsque notre trésorière vous les présentera à l'occasion de notre prochaine AG, le 4 février prochain. Ce résultat est dû au fait que nous n'avons pratiquement pas de frais de structure, à notre nombre d'adhérents cotisants et à la diversité de notre offre.

- les cotisations n'ont pas augmenté depuis plus de trois ans, ce qui est une grande satisfaction par les temps qui courent !

Abordons les rdv traditionnels qui fermentent et soudent l'accueil et la convivialité et qui ont constitué l'essentiel de notre action : bowling, repas, cartes, club de lecture, tournoi de golf, karting, parachutisme, ballades, rallye papier, développement de partenariats, pétanque etc.

Et en prévision, montgolfière, ball trap, voyages, cours de portugais pratiquement gratuits et défense de notre langue par la dispense de cours de français gratuits eux aussi à l'attention des portugais ou autres.

La mise à jour et le développement des avantages cartes: voir le site « ufe-algarve.org »

Mais quels sont les événements marquants qui se sont passés depuis fin 2015 ? En vrac, nous pouvons avancer sans ordre de préférence et d'importance:

- accords avec l'Université de l'Algarve

- création de notre propre site internet en phase actuelle d'évolution (A ce sujet, signalons aussi les difficultés de communications informatiques rencontrées avec Paris et qui ont été des facteurs de complication pour tous).
- conférences annuelles réservées à vous seuls sur la santé et sur la fiscalité
- conférences réservées également à nos seuls adhérents : actes notariés, les placements financiers, succession-donation
- Le Téléthon qui, pour une première, fut un succès
- l'Hermione bien entendu... qui fut une opération blanche pour nos finances
- les belles mobilisations, malheureusement récurrentes, pour les pompiers
- un service de traduction français- portugais gratuit
- Obtention d'une urne pour pouvoir voter en Algarve, malgré l'opposition de la consule
- récente intervention auprès de nos élus et auprès de notre Président au sujet de la loi des finances 2019 qui vise à nous pénaliser sur les revenus immobiliers.

Pour de futurs grands projets, nous avons commencé à réfléchir sur le théâtre (pas le cinéma pour cause d'accès actuels faciles à tous les nouveaux films, grâce à internet), des opéras ou spectacles de danse, et peut être une grande exposition en Algarve sur « l'excellence française », bref ce qui peut mettre en avant les qualités de notre pays et sa renommée.

Mais face à ce constat je regrette quelques manquements...

- notre présence dans le Sotavento très insuffisante, faute de volontaires locaux pour nous y développer et donc créer des événements : Appel à de l'aide !!! Merci
- manque de personnes bénévoles : ce sont souvent toujours les mêmes qui sont aux manettes ; remercions les ! Pour information nous recrutons pour du secrétariat, des petites mains pour différentes tâches, des responsables d'activités ou d'événements, mais aussi des créateurs, des responsables du développement des avantages cartes !
- échec dans notre tentative de fédérer d'autres associations ou groupements de français autour de grands événements : l'Hermione, l'aide aux pompiers, le téléthon auraient par exemple pu être des sujets fédérateurs...mais on ne peut pas empêcher certains égos malsains...
- intégration auprès de la communauté portugaise insuffisante à mon goût, malgré les bonnes introductions que nous avons avec des mairies (Portimão, Silves...).

Notre mission est maintenant bien connue et reconnue : informations à nos adhérents, aux nouveaux, les aider à bien comprendre le pays et la société portugaise, leur procurer des avantages financiers sans oublier le lien social entre nous.

Nous réaffirmons que notre association n'est pas un lobby ni un vecteur pour quelque intérêt ni engagement que ce soit.

Enfin je terminerai cette introduction en remerciant vivement, pour leur dévouement continu ou ponctuel ,et leur bénévolat : mes proches, les membres du bureau qui m'ont bien supporté (André Mamier, Serge Lubin, Françoise et Bernard Dumoulin, Christian Cazauba, notre trésorière Marie Christine, Michel Dumas), sans oublier Jean Marie Bailly ma plume et notre conseiller juridique, Jean Trémont le magicien de l'informatique, Kiki, Arlette et François Peters, Bernard Bonilla, Jean Luc Delahaye, Alain Guille, Anabelle, , Jean Pierre Sureau ,Sylviane, Corina , Raoul, Daniel Davier et Paul Barbier, Didier Bernard, Serge Dessant, Jean Revault , Jean Marie Jaspar, Jean François et Nicole Lomenech, les équipes rallye et ceux que j'ai pu oublier...et sans lesquels tout ceci n'aurait pas pu être possible. Merci à eux, merci à vous. Merci également à l'équipe de Paris pour son accompagnement.

Vous trouverez donc dans cette lettre :

- 1) Différents calendriers pour 2019
- 2) la reconnaissance d'utilité publique
- 3) A quoi servent vos cotisations ?
- 4) Cartes de paiement pour les péages
- 5) Culture, fêtes, spectacles en Algarve
- 6) Votre agenda à venir

Responsabilité de L'UFE ALGARVE

L'UFE Algarve n'est pas qualifiée pour donner des conseils techniques, des recommandations ou des informations juridiques, fiscales ou administratives et n'est pas autorisé légalement à le faire d'autant plus que la vie législative et réglementaire évolue en permanence.

Néanmoins l'UFE Algarve pour être utile à ses adhérents peut donner des orientations, des informations afin de faciliter leur vie dans le pays d'expatriation.

Cette approche exige que chacun de ses membres sécurise leur démarche auprès des professionnels et experts compétents concernant les informations dans nos différents écrits ou textes issus de nos conférences.

En conséquence l'UFE Algarve décline toute responsabilité et par là toutes les conséquences directes ou indirectes qui en découlent et/ou suite à l'organisation d'événements à caractère festifs ou autres.

Il est rappelé que les photographies ou vidéos prises lors d'événements sont susceptibles d'être diffusées sur les supports des organes de l'association et de l'UFE Monde (web- papier).

1) CALENDRIERS 2019

Jours fériés au Portugal :

01/01 : Jour de l'an (Ano Novo)
05/03 : Carnaval (Entrudo)
19/04 : Vendredi saint (Seixta- Feira Santa)
21/04 : Pâques (Pascoa)
25/04 : jour de la liberté (Dia da Libertade)
01/05 : 1er Mai (Dia do Trabalhador)
10/06 : jour du Portugal (Dia de Portugal)
20/06 : corps de Dieu (Corpo de Deus)
15/08 : Ascension (Assunção)
05/10 : Implantation de la République (Implantação da Republica)
01/11 : Toussaint (Dia de Todos os Santos)
01/12 : Jour de l'indépendance (Restauração da Independencia)
08/12 : Immaculée conception (Imaculada Conceição)
25/12 : Noël (Natal)

Jours du Maire : Fériados Municipal : en principe fériés

Albufeira : 20/08
Alcoutim : 13/09
Aljezur : 29/08
Castro Marim : 24/06
Faro : 07/09
Lagoa : 08/09
Lagos : 27/10
Loulé : 13/06
Monchique : 30/05
Olhão : 16/06

Portimão : 11/12

S Bras Alportel : 01/06

Silves : 03/09

Tavira : 24/06

Vila do Bispo : 13/05

V.R. de S. Antonio : 13/05

Sans oublier : Lisboa : 13/06, Porto 24/06, Evora 29/06, Viseu 21/09

Calendriers Fiscaux....

Janvier : permis de pêche

Depuis janvier : vignette et contrôle technique de vos véhicules

Avril à Juin : déclaration impôts, IRS Modelo 3 : attention à la date correspondant à votre cas !)

Mai : paiement de l'IMI (1^{er} appel)

Juin : License de votre chien (freguesia)

Août : Paiement IMI (2^o appel)

Novembre : Paiement IMI (3^o appel)

Décembre : renouvellement de votre boite postale (Apartado)

2) La reconnaissance d'utilité publique : à quoi ça sert ? (question récurrente)

L'UFE MONDE est une association reconnue d'utilité publique. Mais quel en est l'intérêt ? Que se cache derrière ce terme ?

La reconnaissance d'utilité publique par le Conseil d'Etat des associations Loi 1901 leur donne la capacité de recevoir, outre des dons manuels, des donations et des legs. Au-delà de cet effet proprement juridique, la reconnaissance d'utilité publique est perçue par le monde associatif comme un label conférant à l'association qui en bénéficie une légitimité particulière dans son domaine

d'action. Aucun texte ne définit ni le contenu, ni les critères de l'utilité publique. Toutefois, la pratique administrative a permis de dégager les critères suivants :

- Un but d'intérêt général, en tout état de cause distinct des intérêts particuliers de ses propres membres, Les activités de l'association doivent couvrir un des domaines suivants : philanthropique, social, sanitaire, éducatif, scientifique, culturel ou doivent concerner la qualité de la vie, l'environnement, la défense des sites et des monuments, la solidarité internationale.
- Une influence et un rayonnement suffisant dépassant, en tout état de cause, le cadre local,
- Un nombre minimum d'adhérents,
- Une solidité financière tangible, qui se traduit notamment par un montant annuel minimum de ressources, provenant essentiellement des ressources propres de l'association (cotisations, produits financiers, production de services, etc.), le montant des subventions publiques ne devant pas en principe excéder la moitié du total, afin de garantir son autonomie. Par ailleurs, les résultats des 3 derniers exercices doivent être en principe positifs.
- Des statuts de l'association conformes aux statuts-types approuvés par le Conseil d'État pour les associations reconnues d'utilité publique. Cette mise en conformité permet de vérifier la cohérence des buts et des moyens de l'association, l'existence de règles opposables à ses membres et permettant un fonctionnement démocratique et la transparence d'une gestion financière.
- Une période probatoire de fonctionnement d'au moins 3 ans. Il s'agit d'un délai d'épreuve permettant de vérifier que l'association répond bien aux critères énumérés ci-dessus.

Sachez que j'ai l'intention de demander ce statut au Portugal quand nous serons éligibles, ce qui ne devrait pas tarder.

3) A quoi servent vos cotisations ?

Cette question est elle aussi récurrente.

Vos cotisations servent à assurer le bon fonctionnement de l'UFE ALGARVE (timbres, assurances, informatique, déplacements, comptable, secrétariat...). Mais sachez que les 2/3 de vos cotisations sont reversés à Paris : pourquoi ? Pourquoi à Paris ?

Tout d'abord, le montant des cotisations reversé à L'**UFE** Monde (Paris) est décidé par un vote en Assemblée Générale internationale, tous les ans. Ce versement est valable pour toutes les représentations. Pour quels résultats ?

Ci-dessous les succès obtenus par des actions passées de L'**UFE** Monde et qui profitent à tous :

- Association déclarée d'utilité publique
- Droits de vote des français de l'étranger
- Parlementaires représentant les expatriés (chambre des députés (11) et sénat (12)
- Sénateur élu sous la bannière **UFE**
- Création du CSFE (conseil supérieur des Français de l'étranger) devenu l'AFE
- Adhésion pour les expatriés aux Assedic
- Fond de solidarité pour ses membres

- Caisse des expatriés
- Versement des pensions de réversion aux veuves de guerre
- Frais de scolarité des enfants du primaire pris en charge par l'état
- Création d'un secrétariat d'état pour les français expatriés
- Création de la CFE

Comme actions récentes couvertes de succès ou en cours :

- L'**UFE** est intervenue fortement pour la possibilité de voter électroniquement et se bat encore pour l'extension de cette possibilité. (Législatives, consulaires). En fait, nous devons savoir aussi si nous voulons laisser à d'autres le soin de décider qui vous représente ou si vous souhaitez le faire vous-même ! L'**UFE** se bat pour lever les obstacles à l'exercice du droit de vote.
- Une des préoccupations tient à l'intention des pouvoirs publics d'écarter des listes électorales consulaires les électeurs qui seraient radiés des listes du registre des Français de l'étranger.
Explication : si, pendant 5 ans, vous n'effectuez aucune démarche auprès de votre consulat, vous serez automatiquement radiés du registre et par conséquent radiés également de la liste électorale et privé du droit de vote.
C'est aussi simple que cela.
Imaginons la tête des habitants de Grenoble s'ils découvraient qu'on les a rayés parce qu'ils ne se sont pas manifestés à la mairie depuis 5 ans !
L'**UFE** a fait valoir, de manière répétée et continue, sa réprobation et son hostilité à cette mesure.
Nous persévérons et continuons de faire pression !

Actuellement L'**UFE MONDE** est très mobilisée sur deux sujets importants :

- **L'enseignement français à l'étranger**

La France dispose d'un magnifique réseau d'écoles à l'étranger, qui était d'abord destiné à diffuser la culture française dans le monde. Près de la moitié des élèves de ces écoles sont des jeunes français.

Mais ce réseau est menacé. La participation financière des familles, qui était de 40% il y a 25 ans, dépasse désormais largement les 60%. Cette proportion est appelée à augmenter encore en raison de la diminution du budget des bourses et des aides aux établissements.

Le nombre de ceux qui ne bénéficient d'aucune offre scolaire, d'aucune bourse, ni d'aucune autre aide va également augmenter, puisque le réseau des établissements ne se développe pas au rythme des communautés françaises à l'étranger. La proportion d'enfants français à l'étranger qui ne sont pas scolarisés dans un établissement français dépasse actuellement les deux tiers. Elle va continuer à progresser.

Dans le même temps, l'Etat a décidé de supprimer la prise en charge des frais de scolarité des élèves du niveau lycée, et par conséquent d'abandonner l'objectif de gratuité de l'enseignement pour les Français à l'étranger.

Naturellement, L'**UFE** est prête à prendre toute sa part dans une nécessaire refondation de l'enseignement français à l'étranger.

- **La fiscalité**

Les Français de l'étranger se posent différents types de questions concernant la fiscalité française :

- Quand cessera le prélèvement de la CSG/CRDS sur les revenus du patrimoine des Français de l'étranger ?

Nos parlementaires luttent sans relâche contre cette mesure invraisemblable entrée en vigueur en 2012 qui fait l'objet d'une confusion inégalée et probablement inégalable, s'ajoutant au sentiment d'injustice.

- Quand peut-on espérer une harmonisation du statut fiscal des non-résidents ?

Une harmonisation permettra pour tous la déductibilité des charges et l'égalité fiscale des contribuables face aux règlements européens.

- Jusqu'à quand les non-résidents seront-ils soumis à l'obligation d'obtenir de leur mairie française une autorisation de changement d'usage pour louer leur bien pour une courte durée ? Cette obligation a été créée par l'article L. 631-7-1 de la loi ALUR. On y voit une véritable discrimination au détriment des Français de l'étranger.

Nombre de nos compatriotes établis hors de France sont dans l'obligation de conserver un logement sur le territoire national, celui-ci étant pour eux la seule solution de repli leur permettant de protéger leur famille des risques encourus dans leur lieu de résidence, notamment les risques naturels et/ou d'instabilité politique.

Or, depuis quand un maire est-il en mesure d'apprécier ces éléments ?

En dehors de ces actions qui nécessitent un travail de lobbying important, **L'UFE MONDE** :

- Conçoit et diffuse les informations nécessaires à nos adhérents sous forme de supports de communication professionnels : charte graphique – sites internet et extranet – dépliants – magazine électronique (voix de France) – brochures – affiches – lettres de bienvenue – newsletter électroniques – cartes de membres
- Organise l'assemblée générale annuelle qui est aussi la « Fête » qui réunit toutes les 170 représentations
- Répond aux problèmes individuels des français de l'étranger,
- Accompagne les présidents et les représentations dans leurs missions,
- Répond aux questions des futurs expatriés et les dirige vers les représentations pour qu'ils adhèrent...
- A développé un nouveau portail informatique, très convivial, accessible partout
- Questionne régulièrement les candidats aux postes de représentants (députés, sénateurs et autres) sur leurs projets pour les français expatriés : la pression est constante : le droit de vote, l'administration consulaire, la fiscalité, l'enseignement etc...
- Assure le fonctionnement du Siège de l'Association qui assume toutes les tâches énumérées ci-dessus ainsi que les charges salariales de 4,5 personnes à Paris.

Nous vous rappelons que si nous devons nous-même assumer ces coûts, la cotisation serait bien plus importante et grèverait fortement notre budget de fonctionnement.

Les fonds recueillis pour le fonctionnement de **L'UFE MONDE** (dons, cotisations, subventions, produits divers...) ainsi que les dépenses correspondantes sont vérifiés par le Conseil d'Administration et entérinés à l'Assemblée Générale par l'ensemble des adhérents. Tout président de représentation peut interroger – aussi fréquemment qu'il le souhaite – le Siège de **L'UFE Monde** afin d'obtenir une information concernant la gestion de l'Association.

Voilà à quoi sert votre cotisation.

4) Cartes pour le paiement des péages autoroutiers

Ceux de nos adhérents qui arrivent au Portugal avec des véhicules qui n'y sont pas immatriculés vont être heureux d'apprendre qu'il est désormais possible d'obtenir une carte de péage prépayée pour les véhicules étrangers. Mises en vente aux tarifs prépayés de 5, 10, 20 ou 40 €, activées dans les bureaux de poste, les stations Galp ou en ligne sur www.tollcard.pt, elles sont valables 1 an. Elles ne sont utilisables que dans les stations électroniques de paiement des autoroutes. Si le solde est insuffisant pour payer votre trajet, vous recevrez un SMS qui vous indiquera que vous allez avoir des péages à payer. Vous pourrez aussi contrôler votre solde sur le site des CTT (la poste). Même si votre solde est insuffisant, vous pourrez poursuivre votre route, avec pour seule obligation de recharger votre carte dès que possible.

5) Culture, fêtes, spectacles en Algarve (rappel)

Pour être au courant des événements festifs dans tout l'Algarve, deux solutions en vous contactant sur:

- « Turismoalgarve.pt », eventos : le site donne les lieux, horaires et prix. Site en Anglais et en Portugais. Des volontaires pour obtenir sa parution en français ? Me contacter...
- « cultugarve.com »: un peu en double par rapport au précédent, mais présentation différente.

6) Votre agenda à venir

Tout d'abord, un calendrier de nos manifestations et événements est dans la page d'accueil de notre site. Ce calendrier est accessible à tout le monde. Y figurent notamment toutes les manifestations récurrentes, avec leurs caractéristiques (lieux, dates etc..) : bowling, cartes, pétanque, club de lecture...

Pour le proche avenir, notez :

- les différentes galettes des rois
- la pièce de théâtre « la candidate » qui sera jouée le 23 Janvier à l'auditorium du Musée de Portimão (17h)

- notre AG ordinaire (AGO) le 4 février, 14h30, dans l'auditorium 'verde' de l'université Gambellas de Faro : une convocation et détails vous seront envoyés vers le 20 janvier.
- l'AG de l'UFE MONDE à Paris le 9 Mars : plus d'informations à venir.

Enfin, cette année 2018 passée, le bureau et moi-même vous souhaitons pour 2019 une très bonne année, une santé de fer, des satisfactions, beaucoup de convivialité et d'amour.
